

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION D'URGENCE – PANDÉMIE
Le 30 mars 2020, 15 h – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES – PAR VISIOCONFÉRENCE : Nicole Somers, Maire, Jocelyne Querry Bossé, conseillère, Marie-Josée Thériault, conseillère, Martine Côté, conseillère, Bertrand LeClerc, conseiller, Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda L. Borris, greffière adjointe.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 15 H 34.
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
RÉSOLUTION 2020-085
Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. **ADOPTÉE.**
3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS
Aucune.
4. FEUILLE DE PAIE ET HORAIRE DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX
RÉSOLUTION 2020-086
Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, qu'aucun temps supplémentaire ne soit autorisé pour tous les employés municipaux et, que tous les employés soient rémunérés selon leur salaire hebdomadaire habituel, incluant l'indemnité de mise en appel (soir et fin de semaine) pour les employés des travaux publics concernés, et ce, à compter du 23 mars 2020. **ADOPTÉE.**
5. OMU-NB : RADIOAMATEURS
Le Conseil est informé que des mesures sont mises en place afin d'assurer la communication par l'entremise des nouvelles radios du Club de radioamateurs, en cas de besoin. Un premier communiqué a été envoyé au Comité de planification des mesures d'urgence (CPMU) la semaine passée en vue de tenir les membres informés de la situation à Saint-Quentin et un deuxième leur sera acheminé sous peu.
6. BANQUE DE DONNÉES DES BÉNÉVOLES (DIRECTION DES LOISIRS)
Suite à la demande de la pharmacie relativement à la distribution des médicaments aux personnes nécessiteuses et à celle de Transport communautaire Restigouche qui recherche également des bénévoles pour la livraison des biens (sans contact), le Conseil recommande qu'un avis soit publié informant que la Ville est à la recherche de bénévoles afin de compléter sa banque de données, laquelle sera gérée par le Regroupement des organismes communautaires « ROC » et le service des loisirs et vie communautaire.
7. COMMUNIQUÉS ET COMMUNICATIONS DURANT LA PÉRIODE DE PANDÉMIE
Le Conseil recommande que toutes les publications pertinentes soient publiées par divers médiums (écrit, audiovisuel) par l'entremise des différents médias sociaux incluant la radio communautaire et, que la conseillère Thériault et Mme Marie-Josée Landry, Directrice des sports, loisirs et vie communautaire, soient mandatées à rejoindre les jeunes en vue de les conscientiser à l'importance d'appliquer les consignes émises par les autorités.
8. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 25 MARS – RÉSOLUTION NO 2020-083
RÉSOLUTION 2020-087
Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Bossé, que la date de début du travail à domicile de Mme Marthe Parent, réceptionniste, soit établie au 26 mars 2020 à l'instar de tous les employés municipaux, plutôt que le 30 mars 2020 approuvé lors de la réunion du 25 mars 2020 (résolution no 2020-083). **ADOPTÉE.**
9. LEVÉE DE LA RÉUNION
La séance est levée à 16 h 32.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe